

Avis de constitution

SOCIETE « PREMIUM CONSTRUCTION SARL » en abrégé « PREMIUM-CO »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE DJOROBITE,  
DERRIERE LA PHARMACIE VAL-D'OISE, LOT 3365, ILOT  
302, 30 BP 205 ABIDJAN 30., Lot 3365, Ilot 302

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREMIUM CONSTRUCTION SARL »

en abrégé « PREMIUM-CO »

Objet : - CONSTRUCTION DE BATIMENT  
- TOUT TRAVAUX D'INTERIEUR DE BATIMENT  
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous articles meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE DJOROBITE,  
DERRIERE LA PHARMACIE VAL-D'OISE, LOT 3365, ILOT  
302, 30 BP 205 ABIDJAN 30., Lot 3365, Ilot 302

Dirigeant(s) M POUO HABIB GNOMBLEGNON (COGÉRANT),  
M OURA KOUASSI AYMARD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05823 du 04/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73257/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

